



Paris, le 09 novembre 2015

Communiqué de presse

Un modèle original et exemplaire de gestion des déchets pendant la COP21 : 0 gaspillage, 100% de valorisation

La 21^{ème} Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21) se tiendra sur le site du Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015. Pour mettre en place une gestion **exemplaire** des déchets générés pour l'organisation et pendant la COP21, l'objectif « **0 gaspillage et 100% de valorisation** » a été fixé.

20 000 personnes accréditées pour le centre de conférence vont passer sur place de longues journées de négociations et de rencontres, et **20 000 visiteurs** accueillis dans les espaces Générations Climat sont également attendus pour observer leurs travaux.

La nécessité de proposer une **gestion exemplaire des déchets** qui seront produits pendant cet événement a suscité **l'engagement d'experts reconnus** pour leur savoir-faire industriel et technique, et d'autres **acteurs spécialisés**, tous partenaires du Secrétariat Général de la COP. Ces entreprises privées, services publics et associations ont co-construit un dispositif complet, modèle original qui a pris effet à partir du 5 octobre, premier jour du montage. Leurs missions pour la COP21 sont les suivantes :

- **DERICHEBOURG** : le nettoyage et le maintien en propreté des espaces intérieurs et extérieurs, la collecte des déchets et la gestion sur le site d'un centre de pré-tri optique.
- **La Poste et sa filiale Nouvelle Attitude**, en partenariat avec **Arjowiggins Graphic**, fabricant français de papiers recyclés : la fourniture des supports en papiers 100% recyclés pour la conduite des négociations, le tri et le recyclage des papiers utilisés.
- **Moulinot Compost & Biogaz** : la valorisation des biodéchets de la restauration.
- **ORDIF**, Observatoire des déchets d'Île-de-France : le suivi du dispositif et des indicateurs.
- **Rcube.org**, Fédération des acteurs de la Réduction, du Réemploi et de la Réutilisation : la promotion et la centralisation des filières du réemploi.
- **SEDIF**, Syndicat des eaux d'Île de France : l'installation de fontaines à eau reliées au réseau de distribution pour alimenter le site en eau potable et la mise à disposition de gourdes écoresponsables.
- **SIAAP**, Service public de l'assainissement francilien : l'épuration des eaux usées.
- **SUEZ** : le plan de gestion des déchets, l'évacuation des flux et leur valorisation.
- **Sycrom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers** : la sensibilisation des visiteurs et des prestataires au bon geste de tri, à la valorisation des déchets, au traitement et au recyclage.
- **Viparis**, gestionnaire des 10 principaux centres de congrès et lieux d'exposition / événements / spectacles de Paris-Île-de-France et certifié ISO 20121 : la gestion et la propreté du site.

Ces acteurs ont mis **l'économie circulaire** et **l'innovation** au cœur de ce dispositif :

Tout d'abord, afin d'accompagner les gestes de tri des prestataires en phase montage/démontage, des sessions de **formation** ont été programmées.



Concernant la gestion des déchets, la collecte sur le site est assurée par des véhicules électriques et les contenants mis à disposition sont 100% recyclés. La **filière de valorisation** de chaque flux est identifiée, l'évacuation du site de la COP21 jusqu'au centre de traitement est tracée, les circuits courts sont privilégiés. Et, pour la première fois sur un événement de cette envergure, une **zone de 1000 m²** équipée d'une chaîne de tri optique réceptionnera l'ensemble des flux de déchets pour réaliser un **pré-tri** avant envoi vers les filières de valorisation. Cette zone sera visitable et accessible au public.

A titre d'exemple, les **papiers** seront triés à la source dans des contenants spécifiques, collectés par des personnels d'une structure d'insertion par l'activité économique, et enfin recyclés à seulement 105 km de l'événement. Les **déchets alimentaires** de la restauration, biodéchets, seront quant à eux collectés en bennes étanches et acheminés jusqu'à une installation de méthanisation.

Enfin, une attention particulière est accordée à la **réduction des déchets** sur le site. Des Eco-Cup (gobelets réutilisables) seront mis à disposition permettant ainsi d'éviter la distribution de plus de deux millions de gobelets en plastique, et 36 000 gourdes écoresponsables seront distribuées aux conférenciers. Des **animateurs du tri et de la prévention** des déchets, présents pendant l'événement, sensibiliseront les participants aux bons gestes et aux différentes filières de traitement.

Contacts presse :

- **Arjowiggins Graphic** : Aurélie SOLY, responsable marketing et communication - aurelie.soly@arjowigginsgraphic.com 0157759248
- **DERICHEBOURG** : Laurence VIAL, responsable communication – laurence.vial@derichebourg.com 0144754040
- **La Poste** : David LHOTE, responsable relations presse – david.lhote@laposte.fr 0155442242
- **Moulinot Compost et Biogaz** : Stephan MARTINEZ, président - smartinez@moulinot.fr 0608602225
- **ORDIF** : Audrey CONSTANTIN, responsable communication – a.constantin@ordif.com 0183654067
- **Rcube.org** : Renaud ATTAL, président - renaud@rcube.org 0627288546
- **SEDIF** : Benjamin VACARIE, chargé de la communication - b.vacarie@sedif.com 0153454213
- **SUEZ** : Ophélie GODARD, chargée médias - Tel : +33 158815473 Mob : +33 640173026
- **Syctom** : Christine MARCO, attachée de presse - christine.marco@cmgpc.fr 0688868349
- **Viparis** : Lorraine DUTEIL, chef de projets communication - lorraine.duteil@viparis.com 0140681055

---- texte court ----

L'organisation de la COP21 s'accompagne d'un dispositif complet et exemplaire de gestion et valorisation des déchets co-construit par les différents acteurs partenaires du Secrétariat général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21 : Arjowiggins Graphic, DERICHEBOURG, La Poste et Nouvelle Attitude, Moulinot Compost & Biogaz, l'ORDIF, Rcube.org, le SIAAP, le SEDIF, SUEZ, le Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers, et Viparis. Ces acteurs ont mis l'économie circulaire et l'innovation au cœur de ce dispositif et poursuivent le même objectif : 0 gaspillage et 100% de valorisation.